



Commune de
GOUVY

INFORMATIONS NOTARIALES

Articles D.IV.99, D.IV.100 et D.IV.105 du Code du développement territorial

Vos réf. : /

Nos réf. : MAI/2026/13/zf

Monsieur,

En réponse à votre demande d'information relative à des biens sis « Al Voie d'Odelinge » à 6670 Gouvy, cadastrés 1^{ère} division, section A, n°1198G, 1198H, 1198L, 1198K, nous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées à l'article D.IV.99 du Code du développement territorial.

Les biens n°1198G, 1198L sont situés :

-en zone agricole, dans un périmètre d'intérêt paysager au plan de secteur de Bastogne adopté par arrêté royal du 05.09.1980 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le(s) bien(s) précité(s).

-en zone agricole, dans un périmètre d'intérêt paysager au schéma de développement communal adopté définitivement par le Conseil communal en sa séance du 12/10/2017 et entré en vigueur le 13/05/2018.

Le bien n°1198H est situé

-en zone d'habitat à caractère rural et en zone agricole au plan de secteur de Bastogne adopté par arrêté royal du 05.09.1980 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le(s) bien(s) précité(s).

-en zone d'habitat à densité faible (max 10 log/ha) et en zone agricole au schéma de développement communal adopté définitivement par le Conseil communal en sa séance du 12/10/2017 et entré en vigueur le 13/05/2018.

Le bien n°1198K est situé :

-en zone d'habitat à caractère rural et en zone agricole, dans un périmètre d'intérêt paysager au plan de secteur de Bastogne adopté par arrêté royal du 05.09.1980 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le(s) bien(s) précité(s).

-en zone d'habitat à densité faible (max 10 log/ha) et en zone agricole, dans un périmètre d'intérêt paysager au schéma de développement communal adopté définitivement par le Conseil communal en sa séance du 12/10/2017 et entré en vigueur le 13/05/2018.

Le bien n°1198K a fait l'objet d'une déclaration urbanistique octroyée par le Collège communal en date du 09/01/2012 et ayant pour objet la plantation de sapins de Noël.

Les biens n°1198K, 1198L sont repris dans le périmètre d'une zone d'aléa d'inondation.

Tous les biens en cause :

- ne sont pas situés dans le périmètre d'un schéma d'orientation local ;
- font partie du Parc Naturel des Deux Ourthes ;
- ne sont pas dans une zone Natura 2000 ;
- sont situés en zone de régime d'assainissement collectif, non connecté à une station d'épuration individuelle ;
- ne sont pas traversés par un axe de ruissellement concentré ;
- ne sont pas situés à moins de 20 mètres d'un axe de ruissellement concentré ;
- ne sont pas repris dans la Banque des Données de l'Etat des Sols (BDES) ;
- n'ont fait l'objet d'aucun permis d'urbanisme délivré après le 1^{er} janvier 1977 ;
- n'ont fait l'objet d'aucun permis d'urbanisation délivré après le 1^{er} janvier 1977 ;
- n'ont fait l'objet d'aucun certificat d'urbanisme délivré endéans les deux ans de la présente demande.

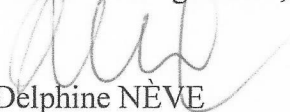
Les renseignements urbanistiques sont délivrés dans la stricte limite des données dont nous disposons. De ce fait, nous ne pourrions être tenus pour responsable de l'absence ou du caractère incomplet de toute information dont nous n'avons pas la gestion directe.

Espérant avoir répondu à votre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

A Gouvvy, le 19 mai 2026

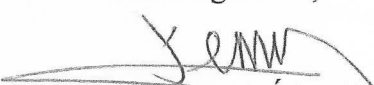
Pour le Collège,

La Directrice générale,


Delphine NÈVE



La Bourgmestre,

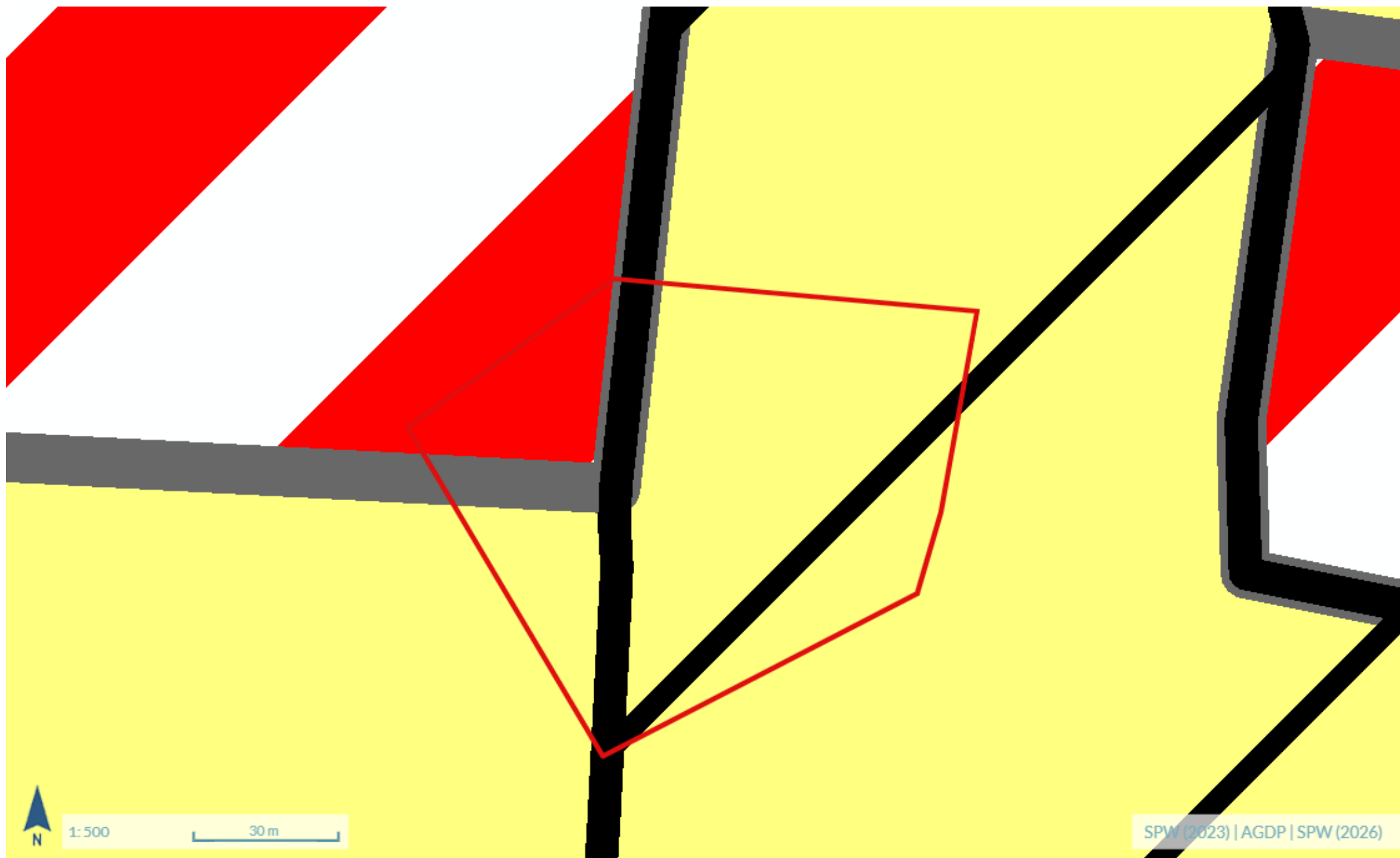

Véronique LÉONARD



Géoportail de la Wallonie

LOT 24 - GPS: Long 5,97176 - Lat 50,18712



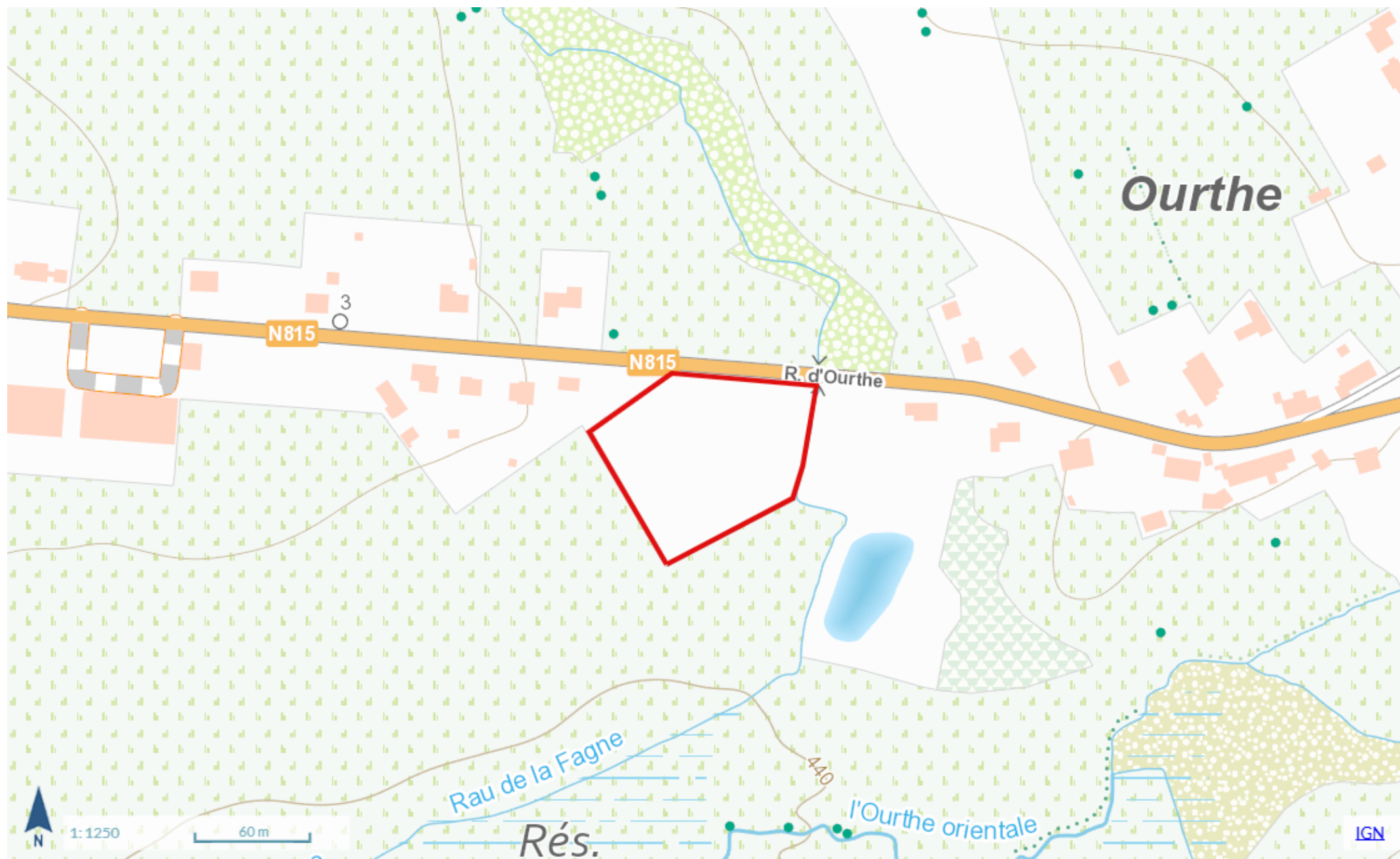






Géoportail de la Wallonie

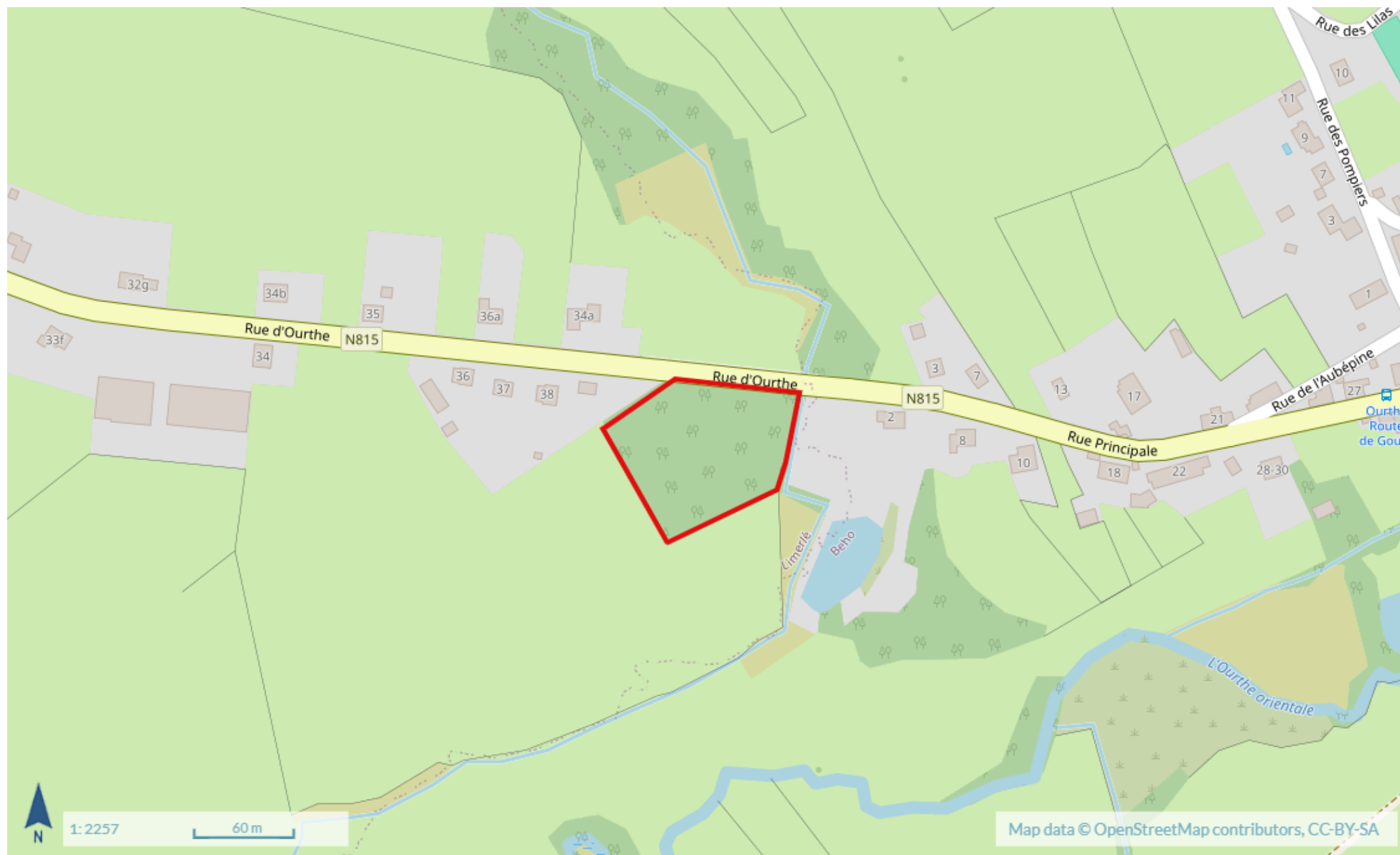
LOT 24 - GPS: Long 5,97176 - Lat 50,18712





Géoportail de la Wallonie

LOT 24 - GPS: Long 5,97176 - Lat 50,18712





Géoportail de la Wallonie

LOT 24 - GPS: Long 5,97176 - Lat 50,18712

